

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 19 octobre 2021

Délibération n°56 - 2021 relative à la modification des statuts de la commission éthique et déontologie

Vu l'article L713-1 du Code de l'éducation, Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date du 8 octobre 2021,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification des statuts de la commission éthique et déontologie.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	35	Membres présents	24
Majorité absolue	18	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Guillaume GELLÉ

isa du Président

Document en annexe au présent extrait : Statuts Commission éthique et déontologie

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 0211112021

Document mis en ligne le : 02 1111 2021